Imàmat

Imàmat

(Par sayed Saîd Akhtar Rizwi)

La signification de Imàmat et de Khilàfat

Imàmat veut dite littéralement "diriger", Imàm veut dire "Chef" (Leader)

En terminologie islamique, Imàmat veut dire "direction absolue des musulmans dans toutes les affaires religieuses et séculaires, en succession au Prophète.

"Imàm" signifie l'homme qui en succession en Prophète a le droit à la direction absolue des musulmans dans tous les domaines religieux et séculaire.

Le mot "homme "précise qu'une femme ne peut être Imàm.

"Direction absolue" exclue ceux qui dirige les prières: ils sont aussi appelés "Imàm de prière" (Paysh Namàze), mais ils n'ont pas d'autorité absolue.

"En succession au Prophète" dénote la différence entre un prophète et un Imàm. L'Imàm jouit de cette autorité non pas directement, mais comme le successeur du Prophète.

Le mot "Khilàfat" signifie "succéder" et "Khalifà" veut dire "successeur".

En terminologie islamique, "Khilàfat" et "Khalifà" signifie la même chose que "Imàmat" et "Imàm" respectivement.

"Wassiyat" veut dire "Execution du testament" et "wassi" signifie "l'exécuteur du testament". La signification dans les écrits musulmans est le même que dans le cas de "Khalifat" et "Khalif".

Il sera intéressant de noter que beaucoup de prophètes passés, étaient aussi Khalifs (Califes) de leur prophète prédécesseur. Donc ils étaient "Nabi" et " Khalif" à la fois, alors que d'autres prophètes (qui ont apportés un nouveau shariyat) n'étaient pas Califes de prophètes précédent, et il y avait des califes des prophètes qui n'étaient pas eux-mêmes des prophètes.

La question de Imàmat et de Khalifàt a déchiré la communauté musulmane et a affecté la pensée et la philosophie de différents groupes si violemment que même la croyance au Dieu et aux prophètes ne pouvaient échapper à la différences des vues.

Ce sujet est celui qui est le débattu de la théologie islamique. Les musulmans ont écrit des milliers et des milliers de livres sur le Califat. Le problème, d'après moi, n'est pas quoi écrire, mais quoi ne pas écrire. Dans ce petit article, je ne peux étaler tous les domaines du sujet, ni donner tous les détails même des sujets qui seront décrit ici. Cet article sera juste une bref mise en relief des différences concernants la califat.

Il est important de mentionner ici dès le début que sur cette question, les musulmans sont divisés en deux branches: les Sunnites, qui croient que Abou Bakr était le calife du Saint Prophète de l'Islam, et les chiites qui croient que Ali ibn Abi Tàlib (as) était l'Imàm et le Calife. Cette différence fondamentale a conduit à d'autres différences qui seront décrits dans la suite.

2-Résumé des différences

Le Saint Prophète à dit (et ses paroles ont été acceptés par toutes les branches de l'Islàm):

"Mes partisans seront divisés dans peu de temps en 73 branches, tous d'entre eux seront condamnés, sauf une branche."

Les chercheurs du Salut ont toujours faits des efforts inlassablement pour acquérir la manière de découvrir le droit chemin, la voie du salut. Et en réalité, il est nécessaire à chaque individu de se convaincre pour se guider et essayer de son mieux dans ce domaine et ne jamais se désespérer d'atteindre la vérité. Mais cela ne peut être possible que si l'on a une vue d'aigle de la différence radicale devant soi et mettre de cotés tous les idées préconçus ou tous les préjugés, et examiner tous les points qui en découlent avec un esprit réfléchi, toujours priant Dieu qu'il montre le droit chemin.

Pour cette raison, je propose de mentionner brièvement ici les différences importantes et les discussions raisonnement et arguments de chaque branche, dans le but de faciliter le chemin recherché. Les questions majeures sont:

Le fait de désigner le successeur d'un prophète revient-il à Dieu, ou bien est-ce le devoir de la

Oummàh (le corps des partisans) de désigner celui qui le plaît.

Dans le dernier cas, est-ce que Dieu ou le Prophète met dans les mains de la Oummàh tout code systématique contenant des règlements et procédures pour la désignation d'un calife, ou bien est-ce que la Oummàh par le consentement unanime et avant de désigner un calife, prépare un règlement auquel elle adhère de manière subséquent; ou encore la Oummàh agit-elle selon ce qu'elle pense opportun au moment précis et selon l'opportunité à sa disposition? A-t-elle le droit d'agir d cette façon?

Est-ce que la raison et la loi divine exigent des qualifications et des conditions pour un Imàm ou Calife ? Si oui, quelles sont-elles ?

Le Prophète avait-il ou non désigné quelqu'un comme son calife et successeur ? S'il l'a fait, qui était il ? Si non pourquoi ?

Après la mort du Saint Prophète, qui a été reconnu comme Calife et si les qualifications nécessaires en pour être Calife existaient-elles en lui ou non ?

1-La différence de base
J'économiserais beaucoup de temps si j'expliquais d'abord la cause basique des différences concernant la nature et les caractères de l'Imàm ou Califes.

Quel est le caractère primordial d'un Imàm? Est-ce qu'un Imàm est avant tout un souverain d'un royaume? Ou bien, est-il avant out un représentant d'Allah (swt) et vicegérant du Prophète?

Comme l'Imàmat et le Califat est accepté comme la succession du Prophète, les questions ci-dessus ne peuvent être répondus tant que nous ne nous fixons pas d'abord les caractéristiques basiques d'un Prophète.

Nous devons décider si le Prophète est avant tout un souverains de royaume, ou bien avant tout un représentant d'Allah (swt).

Nous trouvons dans l'histoire de l'islam qu'il y avait un groupe qui voyait dans la Mission du

Saint Prophète comme u moyen ou tentative d'établir un royaume. C'étaient les gens qui attendaient de voir le résultat de la guerre entre musulmans et qoreish.

Ces arabes disaient que "si Mohammad livré à lui-même, sortait victorieux sur les qoreish, il est sans aucun doute un vrai prophète".

Ainsi, selon eux, ma victoire était un critère de vérité! Si Mohammad avait été battu (subi une défaite), il serait traité de menteur.

La pensée que la mission sacrée n'était rien d'autre qu'une affaire mondaine fût répétée à plusieurs reprises par Abou Soufyàne (le père de Mouawyàh et grand père de Yazid) et son clan.

Au moment de la chute de Makka, Abou Soufyàne avait dit à Abbas: "Abbas, vraiment ton neveu a acquis un véritable royaume!" Abbas a répondu: "Malheur à Toi! Ce n'est pas une royauté, c'est une mission prophétique."

On y trouve les deux pensées opposées clairement contrastées. Abou Soufyàne n'a jamais changés ses opinions. Quand Oussmàne devint Calife, Abou Soufyàne vînt le voir et l'a conseillé: "ش, maintenant que ce royaume t'est revenu, fais qu'il reste entre les mains de ton clan. Ce royaume est une réalité; par contre nous ne savons pas si il y a vraiment un paradis et un enfer ou pas!" fils de Oumayyàh,

Puis il est allé au champ de Ohod, donne un coup de pied à la tombe de Hamza (as), et dit: "ش, Abou Ya'ala, regarde, le royaume pour lequel tu te battait contre, nous est finalement revenu!"

Yazid qui avait hérité de la même opinion, a dit : "Les Banis Hachims avaient mis en scène tout cela pour obtenir la royauté, en réalité, il n'y avait aucun message de Dieu ni aucune révélation.

Si telle est l'opinion acceptée par un Musulman, alors il est obligé de confondre l'imamat avec la royauté. Selon une telle pensée, la fonction première d'un prophète était donc la royauté, et par conséquent, celui qui détient les rênes du pouvoir dans ses mains est le successeur légitime du Saint Prophète.

Mais le problème est que plus de 99% des prophètes n'avaient aucun pouvoir politique, et la plupart d'entre eux était persécutée et apparemment des victimes impuissantes des pouvoirs politiques de leurs époques. Leurs gloires n'étaient pas dans les couronnes ou sur les trônes, mais dans les martyres et les souffrances. Si les caractéristiques premières du prophète étaient le pouvoir politique et la royauté, alors, peut être pas même 50 (des 124000) prophètes pourraient justifier leur titre divin de "Nabi".

Donc, il est clair comme du cristal que la principale caractéristique du Saint Prophète n'était pas d'avoir le pouvoir politique mais d'être le Représentant d'Allah (s.w.t.).

Et que la représentation ne lui était pas accordée sur peuple, mais par Allah lui-même.

De la même manière, la caractéristique principale de son successeur ne peut pas être le pouvoir politique, mais le fait qu'il soit le Représentant d'Allah (s.w.t.). Donc, la représentation ne peut jamais être accordée par le peuple, elle doit venir d'Allah.

En bref, si un Imam doit représenter Allah (s.w.t.), il doit être désigné par Allah.

2-Le système de la direction islamique

Il fut un temps où la monarchie était le seule système de gouvernement connu des peuples. A cette époque, les chercheurs musulmans glorifiaient les monarchies et la monarchie en disant que : "Le roi est l'ombre d'Allah", comme si Allah avait une ombre!

Maintenant, à l'époque moderne les démocraties sont en vogues et les chercheurs Sounnis ne se fatiguent pas d'affirmer dans de centaines et de milliers d'articles, des livres et des fascicules, que le système de gouvernement islamique est basée sur la démocratie, oubliant les villes républiques de la Grèce. Dans la 2ème moitié de ce siècle, le socialisme et le communisme ayant atteint les pays sous-développés ou partiellement développés, je ne suis pas surpris d'entendre de la part des chercheurs musulmans bienveillants, affirmer inlassablement que l'Islam enseigne et a crée le socialisme. Des gens au Pakistan et ailleurs ont même inventé le slogan de "socialisme islamique". Que veut dire le socialisme islamique, je ne sais pas. Mais je se serais pas surpris si dans 10 ou 20 ans, ces gens commenceront à revendiquer que l'islam enseigne le communisme!

Traduit de l'anglais par G. Radjahoussen